



Aidez-nous à acheter l'ancien grand séminaire de Sées et soutenez ainsi l'éducation catholique de la jeunesse

En mars 2013, la Fraternité Saint-Pierre a décidé d'acquérir l'ancien Grand Séminaire de Sées, dans l'Orne.

Achévé en 1939, ce bâtiment conçu pour l'accueil de 150 séminaristes abrite désormais l'Institut Croix-des-Vents, Collège-Lycée pour garçons avec internat encadré par des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre. Chaque année, c'est également à Sées que se réunissent en session tous les prêtres du District de France de la Fraternité. L'été, les bâtiments et le parc accueillent des camps et colonies pour enfants et une université d'été pour étudiants.

En soutenant l'achat de ce prestigieux bâtiment, vous nous permettez de développer des œuvres précieuses pour l'éducation catholique, la formation de la jeunesse et le soutien du sacerdoce.



Pour nous aider concrètement

Outre l'achat des bâtiments, nous devons assumer au plus vite la réalisation de travaux à hauteur de 600 000 euros. Au total c'est un budget de près de deux millions d'euros qu'il nous faut investir à Sées.

Tout don même modeste sera une contribution précieuse.

66 % de votre don sera déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi par exemple, si vous êtes imposable, en donnant 100 euros, vous pourrez en déduire 66 et votre don ne vous coûtera réellement que 34 euros.

D'avance la Fraternité Saint-Pierre vous remercie de votre générosité et vous assure des prières des prêtres et élèves de Sées à toutes vos intentions.



BULLETIN RÉPONSE

à retourner à : Fraternité Saint-Pierre, 55 rue d'Argentré, 61500 Sées

NOM PRENOM

ADRESSE

.

CODE POSTAL COMMUNE

Oui, je vous apporte mon soutien et je vous fais un don de €

Je désire un reçu fiscal.

Je demande aux prêtres et élèves de Sées de prier à cette intention :

.

.

.

Attention : merci de libeller vos chèques à l'ordre de : AEPCV

Si vous souhaitez mettre en place un virement vers notre compte,
vous trouverez toutes informations utiles sur notre site : www.croixdesvents.com